

Règlement Pirelli - Swissrally 2008

Pour la quatrième année consécutive du championnat Suisse des Rallyes, **Pirelli Suisse** et **Swissrally**, organisent sur l'ensemble des manches (Suisse et étrangères), un Challenge permettant à chaque équipage disposant de pneumatiques **Pirelli** de participer.

L'exécution du programme est confiée à Jean-Jacques Bosson, 1652 Botterens. Pour tout renseignement ou problème qui concerne ce Challenge, veuillez-vous adresser à Jean-Jacques Bosson.

1. Déroulement :

Le Challenge se déroule dans le cadre du Championnat Suisse des Rallyes 2008 et sur l'ensemble des 6 (six) manches (voir calendrier point 17).

2. Voitures :

A/ Sont admises toutes voitures qui correspondent aux prescriptions et règlements de la CSN (Commission Sportive Nationale) pour les groupes A et IS/A et N et IS/N, groupes A-IS/A et groupe N-IS/N confondus

Chaque classe de cylindrée sera primée, soit les classes :

- **A1-IS/A1** et **N1-IS/N1** de 0 à 1400 ccm (y compris les véhicules R1)
- **A2-IS/A2** et **N2-IS/N2** de 1401 à 1600 ccm (y compris les véhicules R2)
- **A3-IS/A3** et **N3-IS/N3** de 1601 à 2000 ccm (y compris les véhicules R3)
- **A4-IS/A4** et **N4-IS/N4** plus de 2001 ccm (y compris les classes A et N 5 sur certains rallyes, ainsi que les véhicules de type S2000 et WRC)

pour autant que 5 (cinq) participants par classe prennent le départ de la première épreuve spéciale du rallye. La distribution des classes est établie en fonction de la liste de départ officielle de l'organisation.

3. Pilotes :

Sont admis, tout pilote en possession d'une licence établie par l'ASS (Auto Sport Suisse Sàrl), valable pour cette catégorie de voiture et ce genre de manifestation, pour l'année en cours. **Pirelli Suisse** et **Swissrally** se réservent le droit de refuser une inscription, sans en justifier la raison.

4. Inscription au Challenge :

Afin d'être admis dans le **Challenge Pirelli – Swissrally 2008**, tout participant doit s'engager au moyen du bulletin d'inscription officiel joint, auprès de Jean-Jacques Bosson, ou par le formulaire adéquat ce trouvant sur le site Internet www.swissrally.ch, au plus tard la veille du rallye du Championnat Suisse comptant pour le Challenge. Son inscription est seulement valable à partir du moment où, l'organisation du Challenge vous en informe par écrit. Il n'y a pas de finance d'inscription.

5. Inscription aux rallyes :

Les pilotes désirant participer à une manifestation, devront s'engager directement auprès de l'organisateur du rallye et seront soumis à la juridiction de cette épreuve. **Pirelli** et **Swissrally** n'assument aucune responsabilité en cas d'un éventuel refus de l'inscription par l'organisation.

6. Publicité :

Tous les stickers des sponsors (**Pirelli** et **Swissrally**) doivent être apposés sur le véhicule et les combinaisons de l'équipage, pendant toute la durée de l'épreuve, selon le plan d'identification annexé. Suite à l'inscription au Challenge, les participants recevront par poste, ou sur place pour ceux qui s'inscrivent lors du contrôle technique, avec leur confirmation d'inscription, un lot de stickers (stickers Pirelli et Swissrally pour la carrosserie, indiquer la couleur), et 2 (deux) broderies Pirelli officielles, à broder sur les combinaisons de l'équipage, qui devront être portés lors de la manifestation.

Aucune publicité concurrente aux sponsors de **Pirelli** et **Swissrally** n'est tolérée sur la voiture et sur les combinaisons (est considérée comme publicité concurrente, toute publicité d'un autre fabricant de pneumatiques autre que Pirelli, et d'un autre site Internet diffusant des informations sur le rallye, sauf en ce qui concerne un site personnel). Toute infraction concernant cet article peut entraîner la suppression du résultat de la manifestation et, en cas de récidive, l'exclusion du Challenge.

7. Contrôles :

Pirelli et **Swissrally** se réservent le droit de contrôler la monte pneumatique des véhicules ainsi que le marquage des publicités, à n'importe quel moment de l'épreuve. Ces derniers peuvent sanctionner toute infraction (monte pneumatique non conforme, manque des stickers publicitaires) par l'exclusion immédiate ou ultérieure du classement du Challenge Pirelli - Swissrally d'une manifestation et/ou du Challenge, même s'il n'y a aucune action de l'ASS.

8. Pneus :

Seuls les pneumatiques **PIRELLI** de types RS5 - RS7 - RS9 – RX5 - RX7 – RX9 – N3 et B7, ainsi que la gamme routière Pirelli P Zero C et Pirelli P Zero Corsa, sont autorisés. Les pneumatiques Racing peuvent être équipés d'un striage supplémentaire (dessin libre, mais conforme aux règlements ASS). Seuls les pneumatiques achetés et/ou commandés par l'intermédiaire de Pirelli Suisse et de son fournisseur officiel, sont tolérés. En ce qui concerne l'usure des pneumatiques, les prescriptions de l'ASS sont à respecter, et toutes modifications des pneus (slicks retaillés, traitement de surface etc.) sont interdites.

Le nombre de pneus n'est pas limité en quantité par rallye. En cas de conditions hivernales, des pneus de série neige disponibles normalement dans le commerce, ainsi que la gamme de pneus compétition neige de type S et SA (hors pneus cloutés) sont également autorisés, leur nombre n'est pas limité, pour autant qu'ils fassent partie de la gamme Pirelli. Le non respect de cet article peut entraîner la suppression du résultat de la manifestation pour le Challenge et, en cas de récidive, l'exclusion du Challenge.

9. Commande de pneumatiques et assistance Pirelli:

Les pneumatiques devront être commandés auprès du fournisseur officiel Pirelli (adresse en page 5 du présent règlement). Un service pneumatique Pirelli sera également présent sur plusieurs manches en 2008 (Critérium, Chablais, Valais), où il sera également possible de se procurer des pneumatiques, pour autant que ces derniers aient été commandés assez en avance auprès du fournisseur.

10. Résultats et dotations :

1. Lors de chaque manche du championnat Suisse des Rallyes, il sera distribué une dotation en pneumatiques de la gamme Pirelli, identique à ceux utilisés sur l'épreuve, et ceci dans la dimension utilisée également, selon le barème et le type de rallye suivant :

a/ Rallye du pays du Gier – Rallye du Critérium Jurassien – Rallye du Chablais – Rally Valle Varaita - Rallye international du Valais IRC

1^{er} scratch = 8 pneumatiques Pirelli

2^{ème} scratch = 4 pneumatiques Pirelli

3^{ème} scratch = 2 pneumatiques Pirelli

plus + un pneumatique Pirelli par classe de cylindrée selon point 2 du présent règlement (non cumulable) pour autant que le pilote soit classé en tant que vainqueur de la classe de cylindrée.

b/ Ronde del Ticino

1^{er} scratch = 4 pneumatiques Pirelli

2^{ème} scratch = 2 pneumatiques Pirelli

3^{ème} scratch = 1 pneumatique Pirelli

plus + un pneumatique Pirelli par classe de cylindrée selon point 2 du présent règlement (non cumulable) pour autant que le pilote soit classé en tant que vainqueur de la classe de cylindrée.

2. Le classement officiel de l'épreuve fera foi.
3. La dotation en pneumatiques Pirelli se fera en entier, pour autant que le 70% du kilométrage d'épreuves spéciales stipulé dans le règlement particulier de l'épreuve soit effectué sur chaque manche. Si il est parcouru moins de 70% d'ES, la dotation reste à discrétion du jury.
4. Pour l'établissement du classement final et les primes qui y sont liées, le Challenge tiendra compte de l'ensemble des manches du Championnat Suisse des Rallyes avalisées par l'ASS.

12. Attribution des points :

L'attribution des points pour le classement final s'établira lors de chaque rallye au moyen des classements spécifiques du Challenge, basés eux-mêmes sur les résultats officiels de l'organisateur.

Les points sont attribués de la manière suivante dans chaque classe de cylindrée des groupes A et IS/A et N et IS/N confondus selon point 2 du présent règlement, pour autant que 5 (cinq) participants aient pris le départ de la première épreuve spéciale du rallye par classe de cylindrée.

En cas de participation insuffisante dans la classe (moins de 5 partants), les points sont divisés de moitié.

Points marqués par tous les concurrents dans chaque classe de cylindrée

1 ^{er} rang	25 points	exemple :	
2 ^{ème} rang	20 points	1 ^{er} pilote Pirelli	= 25 points
3 ^{ème} rang	15 points	2 ^{ème} pilote non Pirelli	= 0 points
4 ^{ème} rang	12 points	3 ^{ème} pilote Pirelli	= 15 points
5 ^{ème} rang	10 points	4 ^{ème} pilote Pirelli	= 12 points
6 ^{ème} rang	8 points	5 ^{ème} pilote non Pirelli	= 0 points
7 ^{ème} rang	6 points	6 ^{ème} pilote non Pirelli	= 0 points
8 ^{ème} rang	4 points	7 ^{ème} pilote Pirelli	= 6 points
9 ^{ème} rang	2 points	etc....	
10 ^{ème} rang et suivants	1 point		

13. Classement final :

Le classement final du **Challenge Pirelli - Swissrally** sera établi à la fin de la saison. Chaque participant qui a terminé au moins un rallye, sera classé selon article point 12. En cas d'ex-aequo, on aura recours en première priorité aux résultats différents (nombre de 1^{ères} places, etc.) et ensuite par cylindrée (plus petite cylindrée précédant la plus haute) pour établir l'ordre définitif du classement final.

14. Dotation :

Les primes suivantes sont attribuées au classement final 2008:

1^{er} rang du groupe A et IS/A, toutes classes confondues:

1'000.- CHF en bon d'achat de pneumatiques Pirelli

1^{er} rang du groupe N et IS/N, toutes classes confondues:

1'000.- CHF en bon d'achat de pneumatiques Pirelli

Toute prime sous forme de bon d'achats n'étant pas distribuée, restera la propriété de Pirelli.

15. Mise hors course :

En cas d'exclusion d'un pilote lors d'une manifestation par la CSN de l'ASS ou d'exclusion du classement interne **Challenge** par **Pirelli - Swissrally** en raison d'une irrégularité au présent règlement, les points marqués lors de cette manche seront radiés. Si l'ASS lui retire la licence ou si **Pirelli - Swissrally** l'exclut du Challenge, toutes les pneumatiques/primes/points du participant au Challenge seront annulées.

16. Remise de prix :

Les pneumatiques remportés lors de chaque épreuve, sera officialisé directement par le responsable du challenge chez Pirelli Suisse, et lors de votre prochaine commande, le gain sera ajouté à la livraison. (Merci de le signaler également de votre côté) Une remise de prix finale du Challenge sera organisée (lieu et date à définir), et les vainqueurs en seront avisés personnellement.

17. Manches comptant pour le Challenge Pirelli-Swissrally 2008 :

Rallye du pays du Gier (France)

Critérium Jurassien (JU)

Rallye du Chablais (VD)

Rallye Ronde del Ticino (TI)

Rallye Valle Varaita (Italie)

Rallye International du Valais (VS)

18. Droit de publicité :

Tout participant, par son inscription au **Challenge Pirelli - Swissrally**, laisse entière liberté aux sociétés **Pirelli - Swissrally** et leurs partenaires, d'exploiter, sans avertissement préalable et sans dédommagement, son nom et son image (pilote, coéquipier et voiture) à des fins publicitaires.

19. Litiges : Tout litige sera tranché définitivement et sans appel par les responsables du **Challenge Pirelli - Swissrally**. Seul le texte français du présent règlement fait foi.

Botterens le 14 février 2008

Pour toutes informations concernant ce règlement, veuillez prendre contact avec :

Swissrally.ch

Jean-Jacques Bosson
Route du Chamois 30
1652 Botterens
Tel: 079 601 4 601

E-mail : boss@swissrally.ch



Pirelli Suisse SA

Marco De Cet
Racing Management
Im Langhag 11
CH - 8307 Effretikon
Tel : 052 355 16 57
Fax : 052 355 16 50

E-Mail : marco.decet@pirelli.com



Pour toute commande concernant les pneumatiques, veuillez vous adresser directement à :

Soltrade AG

Division Pirelli Motorsport
Allmendstrasse 8
8320 Fehraltorf
Tel: 043 355 80 82
Fax: 043 355 80 85
E-mail : info@soltrade.ch





Challenge PIRELLI & Swissrally 2008

Bulletin d'inscription 2008

En collaboration avec Pirelli Suisse et Swissrally

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

DATE NAISSANCE : ___ / ___ / ___ E-MAIL : _____

TELEPHONE : _____ NATEL : _____

N° DE LICENCE ASS : _____

VEHICULE MARQUE : _____ VEHICULE TYPE : _____

GROUPE : A-IS/A N-IS/N CLASSE: _____

ECURIE AUTOMOBILE (facultatif) : _____

STICKERS PIRELLI COULEUR blanc jaune rouge noir

STICKERS SWISSRALLY COULEUR (même style que Pirelli, lettre découpées) blanc noir

(marquer d'une croix la couleur choisie pour les stickers PIRELLI et SWISSRALLY)

A retourner à: **Swissrally, Jean-Jacques Bosson, Route du Chamois 30, 1652 Botterens**

